

3 QUESTIONS À...

Gérard Chausset

Élu métropolitain, président de la commission transports et déplacements



1 Comme d'autres élus de la Métropole bordelaise, vous étiez aux 26^e Rencontres nationales du transport public qui se sont déroulées à Marseille du 10 au 12 octobre. Cette année, l'événement a fait la part belle à l'électrique ?

En effet, alors qu'il y a dix ans de cela, on ne voyait quasiment que du tramway, là, la vedette du salon c'était le bus électrique. Tous les constructeurs s'y mettent et beaucoup de villes s'y intéressent. On a notamment pu découvrir le prototype Aptis d'Alstom, un nouveau type de véhicule de transport urbain 100 % électrique. Mi-tram mi-bus, ce véhicule de 12 mètres avec une autonomie de 200 kilomètres prend la forme d'une rame de tramway qui aurait été posée sur des pneus. Il est en train d'être testé à Paris par la RATP. On voit que tout n'est pas réglé pour le bus électrique, notamment en terme de stockage et d'autonomie, mais la technologie fait avancer les choses, et la Métropole a tout intérêt à se pencher aussi sur cette solution non polluante et non bruyante.

2 Quelles sont les autres tendances en matière de transports publics ?

On voit émerger beaucoup de projets et de concepts autour de la mobilité durable et des véhicules autonomes à l'image de ce bus sans chauffeur que Bordeaux a pu tester il y a quelque temps. L'autre tendance forte concerne tout ce qui attire à la mobilité connectée avec des applications autour du covoiturage ou du vélo et des innovations technologiques en matière par exemple de dématérialisation de la billettique.

3 À l'occasion des Rencontres, le Club des villes et territoires cyclables tenait aussi la 21^e édition de son congrès. C'était l'occasion de faire la promotion de nouvelles solutions de mobilité alternative ?

Oui et il a surtout été question des pratiques d'intermodalité vélo-transports collectifs et de la montée en puissance du vélo à assistance électrique. Beaucoup d'opérateurs dans des villes, aux Pays-Bas ou au Danemark par exemple, ont initié une offre de vélos électriques en libre-service en intermodalité avec les transports collectifs ou le rail, et avec des systèmes de billettique unique et compatible. Grâce à de telles innovations, on voit des gains de fréquentation de l'ordre de 20 à 25 %. Et quand on voit que notre réseau de tramway est victime de son succès avec des lignes saturées par endroits, le vélo électrique constitue une vraie offre alternative.

Recueilli par Stella Dubourg